

Pour une Ville Résolument A Gauche, Ecologique et Solidaire

Réponse de la liste **VIRAGES 2014** au questionnaire envoyé par le CADEB :

CADEB : C. Nos questions ...

C1. Questions d'ordre général attachées au domaine « environnement, aménagement, développement durable »...

Dans le cas où vous seriez élu, et en rapport avec les thèmes et préoccupations abordés précédemment :

1. quelles seraient vos priorités ? (en termes d'objectifs à atteindre pendant le mandat , démarches et méthodologies souhaitées, actions principales prévues) ...(cf §A)

- **Faciliter** la rénovation énergétique des bâtiments et habitations ainsi que la promotion des énergies renouvelables. **Intervention auprès des bailleurs sociaux afin que des travaux d'isolation soient effectués dans les bâtiments collectifs.**
- **Améliorer** les possibilités de déplacement des habitants dans la boucle (hors l'utilisation de la voiture)
- **Atteindre** l'objectif de 25% de logements sociaux, avec une partie de ces logements réservés aux étudiants et aux jeunes travailleurs.
- **Stopper** la perte de biodiversité, constatée partout et lutter contre les polluants (dispersés dans les milieux air , eau , sols et sédiments ainsi que les pesticides, connus pour leur caractère nuisible à la santé)
- **Lors du renouvellement des véhicules municipaux**, nous privilégierons ceux alimentés par biogaz.

2. quelles sont les types de solutions « dont on parle » que vous souhaiteriez mettre en œuvre, dans la mesure où ces solutions correspondent à un besoin repéré pour votre Commune ?...(cf §B)

- **Création d'un service environnement digne de ce nom qui aidera les habitants**
 - à mieux consommer des produits alimentaires saisonniers
 - à choisir des matériaux répondant à des critères écologiques
 - à les responsabiliser sur l'utilisation de l'eau, le traitement des déchets et les modes de chauffage
- **Projet de favoriser la création d'une Ressourcerie / Recyclerie)**
- **Eau:**
 - Élimination des gaspillages d'arrosage dans les parcs et jardins
 - Récupération des eaux pluviales et grises dans les bâtiments collectifs
 - Démarches en vue d'une reprise en régie municipale de l'eau
- **Construction d'un nouveau et important parking à vélos à la gare**, fermé, surveillé, avec un atelier à réparations attendant
- **Élaboration et mise en œuvre d'un agenda 21**
- **Mise en œuvre du PLD retenu, en particulier :**
 - Réorganisation des transports en commun par bus et création d'un réseau de minibus dans la boucle.
 - Mise en œuvre d'un plan de déplacement doux (vélo, piétons, handicapés) dans le cadre d'un code de la rue.
- **Lancement d'une campagne pilote visant la rénovation énergétique des habitations privées et des bâtiments publics.**

- **Développement des énergies renouvelables** dans les habitations privées et les bâtiments publics
- **Suppression progressive de l'utilisation des pesticides et autres produits phytosanitaires**, dans l'entretien des espaces verts et de la voirie...
- **Intégration dans les appels d'offre des aspects environnementaux**,
- **Approvisionnement des restaurants scolaires en passant des marchés publics privilégiant les cycles courts avec des agriculteurs bio et locaux d'Île de France.**
- **Vigilance quant au respect des règles concernant le traitement de tous les déchets**, en particulier en ce qui concerne les chantiers publics et privés)
- **Construction d'une bio-crèche**

C2 Questions spécifiques liées à l'intercommunalité « boucle de Montesson »

1. Seriez- vous en faveur ou non d'un échangeur dans la plaine de Montesson et pour quelles raisons?

Non – Nous optons pour la préservation des terres agricoles et le développement des cycles courts en ce qui concerne les produits alimentaires, afin de privilégier la consommation de produits saisonniers.

2. Eventuellement (en liaison avec votre réponse à la question précédente) seriez- vous plutôt en faveur d'un demi-échangeur – ouvert seulement sur la province ? Non

3 .Etes-vous pour ou contre la préservation de la plaine agricole, telle qu'actuellement définie par le SDRIF (surface protégée de 280 ha dans le PRIF) Nous sommes favorables à la préservation de la plaine agricole. (cf question C2-1)

4. Avez-vous des projets d'équipements susceptibles d'être construits dans les franges de la plaine ? (réserves foncières dévolues à l'intercommunalité).

La commune de Houilles ne possède pas de terrains dans cette partie de la CCBS. Les équipements qui pourraient être éventuellement construits devront respecter avant tout le maintien des terres agricoles afin de développer les cycles courts quant à l'approvisionnement en denrées alimentaires et aussi le parc de la Boucle de Montesson, Espaces Naturels Sensibles (ENS) propriété du conseil Général.

C3 Questions spécifiques liées à votre commune ...

Vous recevrez éventuellement des questions spécifiques à votre commune : questions posées par une association locale membre du Cadeb...

Merci de compléter éventuellement votre réponse par toutes précisions utiles que vous souhaiteriez nous communiquer...